

MOOREA FUND STRUCTURED INCOME

Rapport mensuel

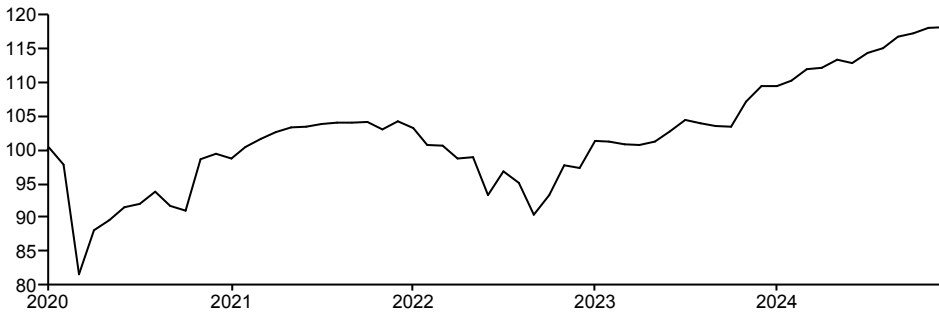
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Le fonds met en oeuvre une stratégie « total return », ayant pour objectif de générer un rendement supérieur au marché des obligations privées sur un horizon 3-5 ans, avec une volatilité moindre. Le fonds n'est pas contraint en terme d'indice de référence, afin de s'adapter et profiter des rapides évolutions de marché. La stratégie du fonds Moorea Gestion Patrimoniale a changé au mois de Janvier 2013.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

| Performances cumulées | 1 mois | 3 mois | Depuis le début de l'année | 1 an | 3 ans * | 5 ans * | Depuis lancement * |
|-----------------------|--------|--------|----------------------------|-------|---------|---------|--------------------|
| Fonds | 0,09% | 1,16% | 7,89% | 7,89% | 4,26% | - | 3,43% |

| Performances calendaires | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|--------------------------|-------|--------|--------|-------|------|
| Fonds | 7,89% | 12,52% | -6,65% | 4,83% | - |

"Source : Société Générale Investment Solutions (Europe)"

DONNÉES DE RISQUE

| | Volatilité | | | Beta | Sharpe |
|-------|------------|---------|---------|-------|--------|
| | 1 an | 3 ans * | 5 ans * | | |
| Fonds | 2,16% | 7,45% | - | 0,94% | 0,30% |

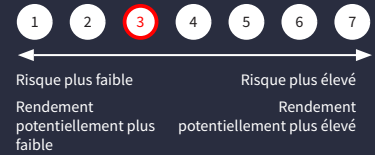
Source : Société Générale Investment Solutions (Europe)



DÉCEMBRE 2024

PART INSTITUTIONNEL EUR
LU2108470654

Indicateur Synthétique de Risque (SRI) ⁽¹⁾



Notation Morningstar ⁽²⁾

★★★★★

Classification SFDR

Article 8

Minimum d'investissement durable

20%

Catégorie Morningstar

Allocation EUR Prudente - International

Horizon d'investissement recommandé

3-5 ans

Actifs nets

EUR 69,92 M

Valeur Liquidative

EUR 1180,68

Devise du fonds

EUR

Devise de la part

EUR

Date de lancement

28/01/2020

Forme juridique

UCITS Luxembourg SICAV

Société de gestion

Société Générale Private Wealth Management S.A.

Nom du gérant

David Seban-Jeantet

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidienne

Souscription minimum

3 000 000 EUR

Autres parts disponibles

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée 5,00%
Coûts de sortie 0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation 1,20%

Coûts de transaction 0,10%

⁽¹⁾ Echelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le KIID, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de Moorea Fund ou sur le site www.sgpwm.societegenerale.com.

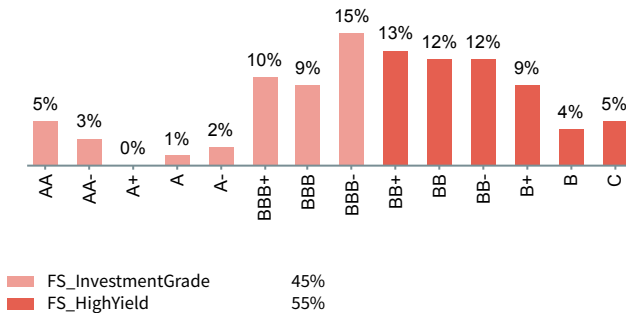
⁽²⁾ © 2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées, (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données.

Critères financiers

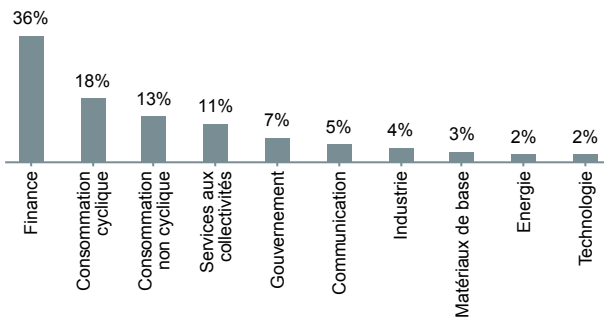
STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Rendement du portefeuille à échéance | 4,1% |
| Sensibilité aux taux d'intérêt | 3.90 |
| Maturité moyenne (années) | 5.21 |
| Notation moyenne | BBB |
| Investment Grade | 56,0% |
| High yield / NR | 44,0% |

RÉPARTITION PAR NOTATION



ALLOCATION SECTORIELLE



TOP 5 POSITIONS OBLIGATAIRES

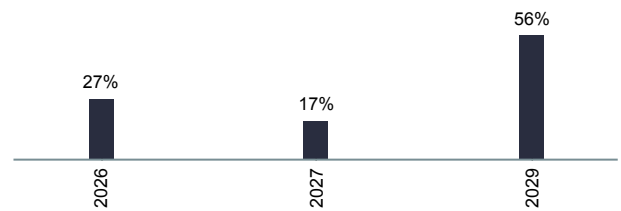
| Nom | Poids |
|--|-------|
| FRENCH REPUBLIC 3.25% 25/05/2055 | 4,5% |
| PIRELLI AND C SPA 0% CONV 22/12/2025 | 3,4% |
| INTESA SANPAOLO SPA VAR PERPETUAL 31/12/2099 | 3,1% |
| GILT 4.25% S 07/03/36 | 2,7% |
| TERNA RETE ELETTRICA VAR PERP 31/12/2099 | 2,6% |

STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE DE PRODUITS STRUCTURÉS

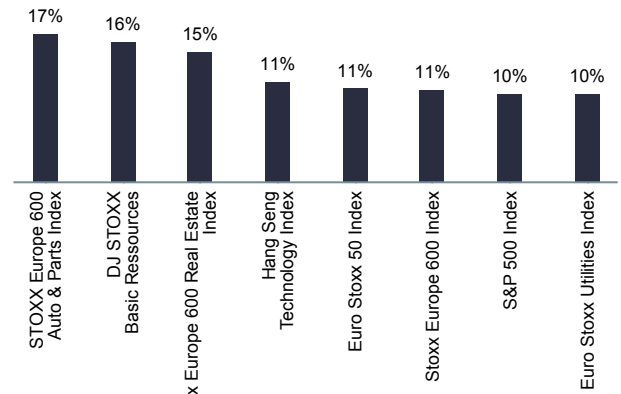
| | |
|--|-------|
| Coupon moyen (*) | 10,4% |
| Sensibilité moyenne aux indices sous-jacents (*) | 29,8% |
| Maturité résiduelle moyenne (*) | 3.2 |
| Prix moyen (*) | 96,7% |
| Protection initiale moyenne | 41,5% |
| Protection résiduelle moyenne (*) | 32,3% |
| Poids actuel | 20,9% |
| (*) Produits structurés actions uniquement | |

*Produits Structurés de rendement actions

RÉPARTITION PAR MATURITÉ



RÉPARTITION PAR INDICES SOUS-JACENTS



TOP 5 POSITIONS PRODUITS STRUCTURÉS

| Nom | Poids |
|---|-------|
| 5Y EUR PHX+ WO 55% 70% SXAP SX5E 5.77% P.A 01022027 | 3,5% |
| 5Y EUR PHX+ WO 60% SX5E SXPP 6.35% P.A 25082026 | 3,3% |
| 5Y EUR EAGLE 60% SX86P 14.28% P.A 29012029 | 3,1% |
| 5Y EURQ EAGLE 60% HSTECH 7.45% P.A 08042026 | 2,4% |
| 5Y EUR EAGLE 55% SX5E 9.60% P.A 20082029 | 2,2% |

Source: Société Générale Investment Solutions (Europe) au 31/12/2024.

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

Critères extra-financiers

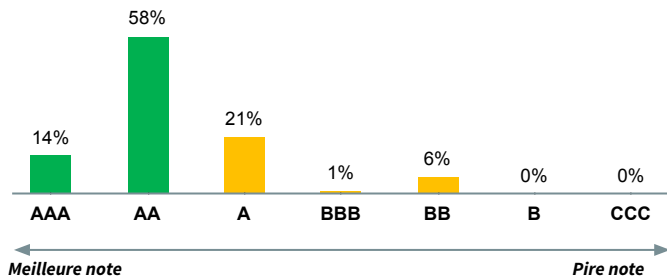
INDICATEURS ESG

| | |
|---|--------------|
| Note de qualité ESG | 7,5 |
| Couverture de la notation (%) | 76.81% |
| Note ESG | AA |
| Note de controverse moyenne | 4,7 |
| Couverture de la notation (%) | 84.32% |
| Empreinte carbone (tonnes de CO2 / Million investis) | 110,8 |
| Couverture MSCI | 79.37% |

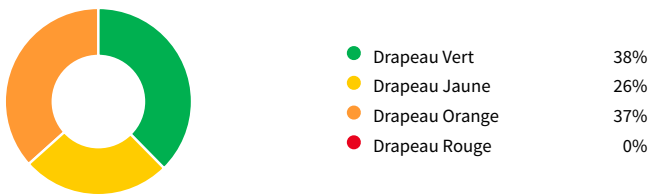


Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



RÉPARTITION PAR INDICATEUR DE CONTROVERSE



INDICATEURS D'IMPACT

| | |
|------------|--|
| 33% | Sociétés ayant des objectifs de réduction de leurs émissions carbone Univers: -% Couverture MSCI (fonds/univers) 77,0%/-% |
| 42% | Mixité au sein des organes de gouvernance Univers: -% Couverture MSCI (fonds/univers) 82,0%/-% |

INDICATEURS DE DURABILITE

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Investissements durables (%) | 40 |
| FS_Engagement | 20% |
| Taxonomie (%) | 6 |

SECTEURS CONTROVERSÉS

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

| Secteurs | % de revenu de portefeuille |
|--|-----------------------------|
| Jeux d'argent | 0,00% |
| Défense et armement | 0,03% |
| Pétrole et gaz | 0,00% |
| Tabac | 0,00% |
| Organismes génétiquement modifiés (OGM) | 0,00% |

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

| | Revenus des solutions à impact durable (M€) | % de revenus durables |
|-------------------------------------|---|-----------------------|
| UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE | 37,7 | 63% |
| ELIA GROUP SA | 22,7 | 68% |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT SA | 15,8 | 32% |

Source: Société Générale Investment Solutions (Europe), Bloomberg, MSCI ESG

COMMENTAIRES DE GESTION

Le fonds Moorea Structured Income a dégagé un rendement de 1,16 % pour le dernier trimestre et a terminé l'année en hausse de 7,89 %. Les actifs à risque mondiaux ont surmonté la volatilité du trimestre précédent et ont enregistré de nouveaux sommets tout au long de la période, principalement grâce à la performance remarquable des actions américaines, avant de céder quelques gains au cours des derniers jours de bourse de l'année. La résilience de l'activité économique, la bonne orientation des bénéfices des entreprises et l'assouplissement progressif de la politique monétaire ont joué un rôle de moteur pour les actions, soutenues également par l'évolution de la situation politique aux États-Unis et l'enthousiasme des acteurs du marché pour les investissements thématiques tels que l'intelligence artificielle. L'allocation en produits structurés est restée pratiquement inchangée, les positions indexées sur les indices sous-jacents américains ayant enregistré l'essentiel des gains grâce au dynamisme des actifs à risque dans la région, tandis que l'instrument négocié sur un Athena indexé sur l'indice technologique Hang Seng a pesé sur la performance globale. Le remboursement anticipé d'un produit à la mi-octobre a permis d'obtenir un bonus attrayant de 7,73%. Le gestionnaire a conservé le produit et réutilisera tactiquement les liquidités disponibles pour saisir de nouvelles opportunités lorsque des conditions de marché avantageuses seront réunies. Dans l'environnement de risque actuel, les primes de volatilité implicites restent rares. Le portefeuille offre toujours un coupon conditionnel moyen attractif de 10,38% par an tout en affichant un profil conservateur avec une sensibilité moyenne modérée et une protection résiduelle stable s'établissant respectivement à 29,8% et 32,3%. Les données économiques, les annonces des banques centrales et les développements politiques ont déclenché une volatilité importante sur les marchés à revenu fixe, le taux de référence américain à 10 ans a augmenté en raison de l'incertitude sur la trajectoire des futures baisses de taux. Les positions du fonds en obligations à haut rendement, en obligations financières subordonnées et en obligations hybrides de sociétés ont enregistré des gains fructueux, les acteurs du marché ayant privilégié les segments les plus risqués des marchés des titres à revenu fixe, ce qui a entraîné un resserrement des écarts de crédit. De la même manière, la section des obligations convertibles a bénéficié de sa sensibilité aux actions et a enregistré des rendements décents, tandis que les instruments de qualité supérieure ont généré des profits plus modestes. Le gestionnaire continue de détenir un ensemble diversifié de stratégies au sein de l'espace à revenu fixe, l'échéance moyenne se situant autour de 5 ans et la sensibilité aux taux d'intérêt étant de 3,9.

GLOSSAIRE ET AVERTISSEMENTS

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

CRITÈRES ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

* La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG.

| FS_Glos saryESG RatingL etter | CCC | B | BB | BBB | A | AA | AAA |
|-------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|
| FS_Glos saryESG RatingS core | 0 - 1.4 | 1.4-2.9 | 2.9-4.3 | 4.3-5.7 | 5.7-7.1 | 7.1-8.6 | 8.6-10 |

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des Scopes 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille. Les émissions de GES sont comparées aux ventes de chaque entreprise et ajustées avec le poids de sécurité dans le portefeuille.

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en pourcentage (%), c'est-à-dire le pourcentage de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

AVERTISSEMENT


Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un service d'investissement ou un conseil en investissement ; il ne constitue ni une offre de produit, ni une quelconque incitation à l'achat ou à la vente. Les informations contenues sont données à titre indicatif et visent à mettre à la disposition du lecteur les informations pouvant être utiles à sa prise de décision. Elles ne constituent en aucune manière des recommandations personnalisées. Le lecteur ne saurait en tirer ni une recommandation d'investissement, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures. Pareillement, le document ne saurait être considéré comme une incitation, sollicitation ou offre à investir dans les catégories d'actifs y mentionnés. Le lecteur est averti que la passation d'ordres de bourse requiert une parfaite connaissance de la réglementation et du fonctionnement des marchés. Avant d'investir, il doit avoir conscience des fluctuations rapides qui peuvent intervenir sur certains marchés et de leur caractère spéculatif ou de leur manque de liquidité. Certains actifs ou catégories d'actifs mentionnés dans le document peuvent ne pas être des investissements appropriés pour le lecteur. Dans certains cas, l'investissement effectué comporte même un risque de perte élevé indéterminable, susceptible d'excéder l'investissement initial. Par conséquent, avant de prendre une décision d'investir, le lecteur est tenu de s'adresser à son conseiller en investissements ou intermédiaire financier, pour obtenir des conseils personnalisés de manière à pouvoir apprécier les caractères des investissements envisagés et les risques particuliers inhérents à ces investissements, afin de déterminer si l'investissement envisagé est compatible avec son profil et ses objectifs d'investissement. Informations destinées aux investisseurs suisses : Ce compartiment


SOCIETE GENERALE PRIVATE WEALTH MANAGEMENT, Société Anonyme – R.C.S Luxembourg B60.963
11, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg. Tél : (+352) 47 93 11 1.
Management company licensed and supervised by the CSSF, 283, route d'Arlon L-1150 Luxembourg.


COMMUNICATION PUBLICITAIRE


CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

SOCIÉTÉS AYANT DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE LEURS

ÉMISSIONS CARBONE

Sociétés ayant des objectifs de réduction de leurs émissions carbone offrent aux entreprises une voie clairement définie vers une croissance à l'épreuve du temps en précisant de combien et à quelle vitesse elles doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les objectifs adoptés par les entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont considérés comme "fondés sur la science" s'ils sont conformes aux objectifs de l'accord de Paris - limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 °C. *Source : Science Based Target Initiative.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion. Mixité au sein des organes de gouvernance : Ce chiffre représente le pourcentage de femmes présentes au conseil d'administration des entreprises. Sociétés ayant une politique de lutte contre la déforestation : Part d'investissement dans des sociétés avec une politique de lutte contre la déforestation.

VIOLATIONS DES PRINCIPES DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE

Le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE encouragent un comportement éthique et responsable des entreprises en abordant différents aspects tels que les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

ESG LUXFLAG LABEL

LuxFLAG est une association sans but lucratif, indépendante, internationale créée au Luxembourg en juillet 2006. LuxFLAG a pour objectif de donner aux investisseurs l'assurance que les fonds qui portent son label intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à chaque étape de leur processus d'investissement.

est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et en Suisse par la "Swiss Financial Supervisory Authority (FINMA). Le prospectus et le Key Investor Document, les statuts/le contrat du Fonds ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sur simple demande et sans frais au siège du Représentant Suisse, de Moorea Fund, de la Société de gestion ou de la Banque dépositaire. Publications : En Suisse, les publications ou notifications du Fonds seront faites sur la plateforme électronique www.fundinfo.com.